

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE DE L'ÉTAT Auch, le 22 février 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan d'accueil et d'hébergement hivernal Déclenchement du niveau 1 (temps froid) pour la période du vendredi 22 février 2013 soir au mardi 26 février 2013 matin

Conformément à la circulaire du 23 octobre 2012 du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, et du Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement, compte tenu des températures observées et des prévisions de météo France pour les jours à venir, Monsieur le Préfet du Gers, a décidé la mise en œuvre du niveau 1 du plan d'urgence hivernal du département du Gers (prévisions de températures ressenties minimales le jour comprises entre - 5°C et - 10° C) du vendredi 22 février 2013 soir au mardi 26 février 2013 matin.

Le niveau 1 de ce plan prévoit :

- la possibilité d'augmentation de la capacité d'accueil du « Point Nuit », Rue Pagodéoutès à Auch de 4 places (+ 2 places pour chiens), soit 16 places (et 5 chiens), ouvert en continu, tous les jours de 19h à 8 h. L'Accueil de Jour, à la même adresse, reste ouvert de 9h00 à 12h00 tous les jours (Association Louise de MARILLAC)
- la mise en place d'une équipe mobile supplémentaire après évaluation de la situation par la Croix Rouge, qui s'ajoute aux équipes mobiles activées dès le 1er novembre
- la mobilisation possible de chambres d'hôtel (Association REGAR) = 2 places
- des dérogations aux conditions habituelles d'accueil (notamment de durée de séjour) dans tous les lieux d'hébergement du département (Emmaüs à Auch-Lamothe, Condom, Eauze, Estang, l'Isle-Jourdain, Marciac, Mauvezin, Mirande, Nogaro, Plaisance, Riscle, Vic-Fezensac)

Depuis le 1^{er} novembre, la Communauté Emmaüs Gers Gascogne met à disposition du SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) 3 places d'hébergement supplémentaires.

Enfin, il est rappelé qu'en cas de difficulté, le numéro unique à appeler est le **115** / **SIAO**, numéro gratuit fonctionnant 24h/24 afin de pouvoir mettre les personnes qui le nécessitent à l'abri.

